

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri

Ruhengeri, le 17 juillet 1947.-

N° 605 /Sec..-

OBJET:
Route Ruhengeri-Katumba.-

Que

Je vous

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il résulte des renseignements obtenus sur place que les éboulements et les dévastations sur la route Ruhengeri-Katumba ne sont pas dûs à des travaux de mine de la Minétain.-

La nuit du lundi 14/7 au mardi 15/7, il y a eu un très violent orage, qui a transformé la kibirira en torrent et qui a déversé sur la route des masses de boue et de sable.-

L'Européen de la Minétain que j'ai rencontré, m'a promis de fournir à Monsieur Callaert, tous le matériel et l'aide nécessaire pour effectuer au plus tôt les travaux de réfection.-

J'ai ordonné à Monsieur Callaert de rester sur place pour aider éventuellement, au passage de la colonne automobile de S.A.R. le Prince Régent.-

Dans ce cas, le passage à la Gitshyé, serait assuré par quelqu'un vous accompagnant et qui précèderait la colonne, dans la voiture de Monsieur Sollière.-

L'Administrateur Territorial, a.i., WILLEMS,

A Monsieur le Résident du Ruanda
à son passage à Ruhengeri
1. 21/7/47

C.I. à Monsieur le Commissaire Provincial
du Ruanda-Urundi à USUMBURA.-

